

**Avis du Forum jeunesse Laval déposé dans le cadre de la consultation publique sur
la lutte contre l'intimidation du gouvernement du Québec**



Forum Jeunesse CRÉ DE LAVAL

Présenté au Ministère de la Famille

ENSEMBLE CONTRE

l'intimidation!

Le 27 novembre 2014

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU FORUM JEUNESSE LAVAL ET DE SES MANDATS	1
MISE EN CONTEXTE.....	2
MÉTHODOLOGIE.....	3
INTRODUCTION	4
PREMIER THÈME : PRÉVENIR L'INTIMIDATION.....	5
DEUXIÈME THÈME : INTERVENIR EFFICACEMENT POUR CONTRER L'INTIMIDATION.....	9
TROISIÈME THÈME : SOUTENIR LES ACTEURS DANS LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION.....	10
CONCLUSION.....	11

PRÉSENTATION DU FORUM JEUNESSE LAVAL ET DE SES MANDATS

Le Forum jeunesse Laval (FJL) est un lieu privilégié de concertation pour les jeunes lavallois et lavalloises de 15 à 35 ans qui désirent contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes et participer au développement régional. Le Forum jeunesse Laval a pour mandats de :

- Favoriser la représentation des jeunes en région;
- Encourager et maintenir la concertation des représentants jeunesse avec les partenaires locaux et régionaux;
- Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse auprès de la Conférence régionale des élus de Laval (CRÉ de Laval) et du gouvernement du Québec;
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes;
- Soutenir, par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse, des actions jeunesse structurantes et/ou des projets locaux et régionaux;
- Participer à la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

À ces mandats, s'ajoutent de nombreux enjeux qui préoccupent particulièrement le FJL et sur lesquels ce dernier tente d'avoir une influence positive tels que :

- Développer une écocitoyenneté active chez les jeunes;
- Développer une culture de la relève;
- Développer le sentiment d'appartenance des jeunes lavallois;
- Favoriser la réussite scolaire;
- Développer le mouvement coopératif chez les jeunes;
- Favoriser la conciliation travail/famille/études;
- Favoriser l'intégration en emploi ou aux études pour les jeunes;
- **Prévenir la violence, l'intimidation, la toxicomanie et les gangs de rue;**
- Favoriser un meilleur arrimage des informations et/ou ressources existantes;
- Favoriser l'amélioration des conditions de vie des jeunes;
- Promouvoir la place faite aux jeunes dans la société et l'implication citoyenne;
- Promouvoir de saines habitudes de vie et un environnement sain.



MISE EN CONTEXTE

Le Forum jeunesse Laval (FJL) tient d'abord à saluer le gouvernement du Québec pour avoir inscrit au cœur de ses priorités gouvernementales la lutte contre l'intimidation, notamment chez les jeunes. Rappelons qu'à ce titre, le ministère de la Famille s'est vu confier la responsabilité de coordonner ce dossier. C'est dans ce contexte que le Forum jeunesse Laval dépose un avis sur cette question, et ce, dans le but d'alimenter les travaux de ce ministère.

La lutte contre l'intimidation : un enjeu lavallois prioritaire

D'entrée de jeu, il est important de mentionner que l'intimidation est un phénomène qui interpelle directement les jeunes lavallois depuis quelques années. Les récentes consultations menées dans la région le démontrent. En 2012, un sondage effectué auprès de 300 jeunes lavallois a permis de faire ressortir la prévention de la violence, de l'intimidation, de la toxicomanie et des gangs de rue comme étant un enjeu prioritaire.¹ De plus, l'intimidation a été identifiée comme étant un fait marquant auprès de 40 jeunes en difficulté.² Effectivement, les jeunes ayant participé à cette consultation ont soulevé qu'ils avaient été touchés par l'intimidation lors de leur passage à l'école. Selon eux, le fait d'avoir été intimidé a grandement contribué à les démotiver du milieu scolaire.

Récapitulatif des démarches effectuées par le FJL sur la lutte contre l'intimidation

Depuis plusieurs années, le FJL a inscrit au cœur de ses priorités d'action jeunesse la prévention de la violence et de l'intimidation. Suite à la présentation des résultats de la consultation jeunesse menée auprès des jeunes lavallois en difficulté, les membres du Forum jeunesse Laval ont décidé en mai 2014 de réserver un montant de 100 000 \$ provenant du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) afin de lutter contre l'intimidation. Une analyse des besoins régionaux a été effectuée, et ce, dans le but d'élaborer une action régionale structurante en matière de lutte contre l'intimidation ayant comme prérogative le bien-être et la réussite éducative des jeunes Lavallois et Lavalloises. Une entente régionale sera signée prochainement.

Soulignons également que le FJL a répondu favorablement à l'invitation du Secrétariat à la jeunesse (SAJ), à l'instar des autres forums jeunesse régionaux du Québec, pour participer à une Journée de réflexion, qui s'est déroulée le 10 septembre 2014. Rappelons que cette journée visait à alimenter la réflexion du SAJ en vue du Forum sur la lutte contre l'intimidation, qui s'est tenu le 2 octobre dernier, dont l'objectif était de mobiliser les acteurs concernés et de dégager les orientations et les pistes d'action d'un plan concerté de lutte contre l'intimidation.

¹ Forum jeunesse Laval. « *Sondage sur les préoccupations et les enjeux jeunesse* ». Consultation jeunesse réalisée auprès de 345 jeunes lavallois en 2012.

² Engagement jeunesse Laval. 2014. « *Connaissance, utilisation et appréciation des services offerts aux jeunes en difficultés de 16 à 24 ans en matière d'éducation, d'emploi et de santé : Constats de la consultation et orientations régionales* ». http://www.forumjeunesselaval.qc.ca/images/70/document/2014_09_02_37208_feuillet-ejl-consultation_sept-2014vf.pdf (page 7, consultée en ligne le 17 novembre 2014).



Au cours de l'été 2014, le Forum jeunesse Laval, reconnu pour son expertise en matière de concertation, d'animation et de participation citoyenne, a organisé des groupes de discussion, permettant de rencontrer près de 40 jeunes Lavallois et Lavalloises. Ces jeunes, aux profils diversifiés, fréquentaient des organismes jeunesse lavallois tels que le Carrefour jeunesse emploi de Laval, la Coopérative de services de Diapason jeunesse, la Maison des jeunes de Ste-Dorothée. De plus, différents partenaires lavallois ont été rencontrés et provenaient du milieu scolaire, communautaire et de la santé.

Cette démarche de consultation régionale, organisée par le FJL, a permis de mieux comprendre la vision et les perceptions des jeunes lavallois face à cette réalité et de mettre en lumière des initiatives jeunesse prometteuses réalisées sur le territoire lavallois en matière de lutte contre l'intimidation. Ces résultats ont été communiqués au SAJ et s'inscrivent dans la contribution globale de ce dernier dans le cadre du Forum sur la lutte contre l'intimidation du gouvernement du Québec en octobre dernier.

MÉTHODOLOGIE

Afin de réaliser cet avis, le Forum jeunesse Laval a organisé un groupe de discussion en août 2014, auprès des membres du FJL. Aux fins de cet avis, les membres ont été amenés à réfléchir sur la vision du FJL sur les enjeux inhérents à la lutte contre l'intimidation, puis à analyser les différentes mesures proposées par le Ministère de la Famille, et ce, dans le but de contrer ce phénomène.

D'emblée, il est important de préciser que le FJL n'est pas un expert sur la question de l'intimidation. Les membres du FJL exercent leur rôle-conseil en matière de jeunesse sur le plan du développement régional et de la participation citoyenne. Ainsi, le présent document vise à présenter un état de situation des préoccupations soulevées par les membres du Forum jeunesse Laval, plus particulièrement au niveau de la région de Laval.



INTRODUCTION

L'enjeu de l'intimidation ne date pas d'hier, mais les jeunes, parents, intervenants, professionnels et membres de la fonction publique s'en préoccupent d'autant plus aujourd'hui avec l'arrivée d'Internet et des médias sociaux qui semblent accentuer le phénomène et changer la donne.

Le Forum jeunesse Laval, ayant à cœur le bien-être et l'amélioration des conditions de vie des jeunes lavallois, est préoccupé depuis plusieurs années déjà par ce phénomène. Par le biais de cet avis, il cherche à transmettre ses idées et ses recommandations au gouvernement du Québec dans le cadre de la consultation publique qu'il mène sur la lutte contre l'intimidation en vue d'élaborer et d'adopter un plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation.

Reprenant le cadre proposé par le ministère de la Famille, cet avis s'articule autour de trois principaux thèmes, soit : prévenir l'intimidation, intervenir efficacement et soutenir les acteurs.

Le FJL privilégie l'action en amont dans le cadre de la lutte à l'intimidation et à la cyberintimidation. Pour ce faire, il est important de favoriser l'estime de soi et la promotion de comportements « prosociaux » chez les jeunes. De plus, il estime pertinent de mettre l'accent sur les impacts et les conséquences de l'intimidation et de la cyberintimidation. Le FJL considère primordial de valoriser l'implication et l'écoute des parents auprès de leurs enfants.

Afin d'intervenir efficacement, les jeunes doivent être placés au cœur de l'intervention selon le FJL. Il apparaît fondamental pour ce dernier d'encourager et de mettre de l'avant le PAR et POUR les jeunes pour stimuler leur « empowerment » et leur « pouvoir d'agir ».

Enfin, tous les acteurs, jeunes et moins jeunes, doivent se sentir concernés afin de lutter efficacement contre le phénomène. Ainsi, il apparaît nécessaire pour le FJL que ces derniers soient mieux formés, outillés et soutenus par rapport à l'intimidation et la cyberintimidation et que des actions intersectorielles et des ressources financières soient mises en place afin d'assurer des actions cohérentes en matière de lutte contre l'intimidation et de cyberintimidation.



PREMIER THÈME : PRÉVENIR L'INTIMIDATION

Les membres du FJL estiment que l'action en amont constitue l'une des voies à privilégier dans le cadre de la lutte à l'intimidation et à la violence. Chaque jeune devrait avoir le droit de vivre dans une société ouverte et inclusive où les différences sont acceptées, respectées et même valorisées.

Favoriser l'estime de soi et les comportements « prosociaux » chez les jeunes

À cet égard, il s'avère nécessaire que les jeunes lavallois soient davantage outillés pour voir leur estime de soi et leurs comportements « prosociaux » renforcés, et ce, dès la petite enfance, au préscolaire et au primaire, afin d'agir en amont, et ce, avant même l'apparition de manifestations de violence et d'intimidation.

Une étude scientifique confirme cette idée que l'image de soi et la victimisation sont intimement liées en concluant « [...] qu'une image de soi élevée aide les enfants à mieux gérer le stress et les menaces. Plus précisément [...] la majorité des enfants sont parfois exposés aux menaces des pairs agressifs, mais ceux qui ont une image de soi élevée ne tolèrent pas ce type d'attaque. Ils se défendent plus fermement et efficacement contre ces attaques [...] Les vulnérabilités comportementales sont plutôt des facteurs de risque pour la victimisation et non des causes. De plus, le fait que la victimisation et la perception de sa propre compétence sociale s'influencent mutuellement suggère qu'il existe un phénomène de « cercle vicieux » : une faible image de soi et un traitement abusif par les proches sont des renforçateurs mutuels »³.

Afin de renforcer l'estime de soi et les comportements « prosociaux » chez les jeunes, plusieurs programmes intégrateurs, reconnus par le milieu de la santé et le milieu scolaire, existent et sont disponibles. Le Forum jeunesse Laval est d'avis que des actions de promotion devraient être entreprises afin qu'ils soient mieux connus et mis en œuvre afin de porter fruit auprès de plus de jeunes. À ce titre, des programmes, portés par différents experts en matière de prévention de la violence tels que : « Vers le pacifique » et « Différents, mais pas indifférents » de l'Institut Pacifique⁴, « Ma cour, un monde de plaisir! » de Kino-Québec⁵ ainsi que le programme « Bien dans sa tête, bien dans sa peau (BTBP) » de l'organisme Équilibre⁶, sont des exemples pouvant amener de réels changements auprès des jeunes s'ils sont supportés et encadrés par une synergie d'acteurs multisectoriels concertés provenant de milieux scolaire, communautaire, de la santé, etc.

³ Egan, Susan K. et Perry, David G. « Does Low Self-Regard Invite Victimization ? ». *Developmental Psychology*, Vol.34, p.299-309, 1998, tiré de : <http://aaps.qc.ca/uploads/documents/bulletins/12/12-2-09.html> (consulté le 24 novembre 2014).

⁴ Institut Pacifique. « Programme Vers le pacifique ». <http://www.institutpacifique.com/programmes-et-services-en-resolution-de-conflits/programmes-vers-le-pacifique-et-differents-mas-pas-indifferents/materiel-pedagogique/programme-vers-le-pacifique-au-primaire/> (Pages consultées le 17 novembre 2014).

⁵ Kino-Québec. « Ma cour, un monde de plaisir ». http://www.kino-quebec.qc.ca/courEcole_Guide.asp, (page consultée le 17 novembre 2014).

⁶ Équilibre. « Bien dans sa tête, bien dans sa peau ». 1996. <http://www.equilibre.ca/programmes-et-ateliers/bien-dans-sa-tete-bien-dans-sa-peau/> (page consultée le 17 novembre 2014.)



Ces programmes, notamment les deux derniers mentionnés, ont fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation de la part du réseau de la santé de Laval afin de mesurer les impacts positifs auprès des jeunes ciblés. Suite à leurs conclusions, ils ont été déployés, à diverses échelles, dans le milieu lavallois, grâce à plusieurs acteurs intersectoriels des milieux scolaire, de la santé et communautaire.

Ces programmes agissent en amont, c'est-à-dire qu'ils sont axés sur l'estime de soi, la compétence sociale, les saines habitudes de vie, les comportements pacifiques et sécuritaires et les environnements favorables à la santé et au bien-être des jeunes. De plus, ils permettent également aux jeunes d'intervenir eux-mêmes pour régler pacifiquement leurs conflits. Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans la section portant sur le deuxième thème de ce mémoire, soit celui d'intervenir efficacement.

Le FJL croit également que des cours, tels que la « Formation personnelle et sociale », qui, avec la réforme scolaire mise en place par le ministère de l'Éducation, ont été exclus progressivement de l'enseignement au secondaire, devraient être réintégrés rapidement au parcours académique obligatoire des jeunes pour permettre de les informer, les outiller tout en leur faisant une place pour dialoguer.

Enfin, l'estime de soi et des comportements « prosociaux » pourraient également être renforcés par le biais d'activités ludiques, par exemple : des projets, des pièces de théâtre, des jeux de rôle et éducatifs, des mises en situation, etc.

Mettre l'emphase sur les impacts et conséquences de l'intimidation et de la cyberintimidation et ne pas banaliser ces phénomènes

Le Forum jeunesse Laval croit qu'il est important de rappeler aux jeunes les impacts et les conséquences que peuvent avoir l'intimidation et la cyberintimidation.

D'ailleurs, ils sont même d'avis que la définition théorique de l'intimidation, tel que l'entend le Ministère de la Famille, ne devrait pas se limiter à un comportement à « caractère répétitif » en plus d'être un geste généralement « délibéré dans l'intention de nuire ou de faire du mal ». Le FJL croit que les intimidateurs posent parfois des gestes de façon inconsciente, soit sans se rendre réellement compte des impacts que cela peut avoir sur l'autre. L'intention véritable de nuire n'est pas toujours consciente, selon eux. De plus, ce n'est pas toujours la répétition du geste qui a des conséquences sur la victime; une seule manifestation de violence de la part de l'intimidateur peut nuire tout autant à une victime. C'est également ce que suggère la Chaire de recherche de l'Université Laval dans son « *Portrait de la violence dans les écoles du Québec*⁷ », qui considère que, selon la sévérité et la portée de l'acte posé, une agression isolée peut entraîner des conséquences graves sur l'individu. C'est le cas par exemple de la cyberintimidation. Le recours à l'univers virtuel pérennise l'agression, le véhicule à travers les médias sociaux perpétuant l'atteinte à la victime.

⁷ Beaumont, Claire et coll. 2014. « *Portrait de la violence dans les écoles du Québec* », réalisé par la Chaire de recherche Sécurité et violence en milieu éducatif, présenté au 5^e congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement.



Le caractère anonyme d'Internet et des nouvelles technologies de l'information, complexifie parfois l'identification des auteurs de l'intimidation. Ainsi, il semble plus facile pour l'intimidateur d'agir derrière un écran et de façon indirecte sur autrui. De plus, la nature impersonnelle d'Internet déconstruit les lieux où peut se vivre l'intimidation, mais il n'en demeure pas moins qu'une action indirecte a un impact direct dans la vie de la victime, même dans la plus grande intimité de sa maison.

En effet, les impacts de la cyberintimidation sont bien réels et non virtuels! À l'instar de l'intimidation, la cyberintimidation peut causer des dommages graves sur le plan de la santé mentale et affecter le bien-être des jeunes. Selon des études récentes, « la cyberintimidation provoque des effets négatifs sur les plans social, émotionnel, et dans l'apprentissage scolaire, soit l'anxiété, la baisse de concentration, la chute des résultats scolaires [...], la dépression et les tendances suicidaires »⁸. Dans ce contexte, il apparaît essentiel pour le FJL de mieux former les jeunes sur les impacts et les conséquences (légales, sociales, psychologiques) de la cyberintimidation tant sur la victime, mais également sur l'intimidateur. Si les jeunes étaient plus conscientisés et sensibilisés à l'importance des impacts que l'intimidation peut avoir sur autrui, ils seraient plus soucieux de poser ce genre de gestes et développeraient une plus grande empathie envers autrui. Il serait intéressant de « fournir aux jeunes des occasions de reconnaître des émotions précises associées à des épisodes d'intimidation et de voir comment ils se sentiraient s'ils étaient à la place de la victime »⁹.

Valoriser et accroître l'implication et l'écoute des parents

Le Forum jeunesse Laval croit que la contribution des parents est essentielle pour permettre de lutter en amont contre l'intimidation et la cyberintimidation. Cela dit, cela demeure aussi l'un des défis les plus importants dans cette lutte. L'implication des parents dans le parcours scolaire et socioprofessionnel des jeunes, et ce, dès leur entrée au préscolaire pourrait s'avérer efficace pour lutter contre et l'intimidation tout en favorisant la réussite éducative des jeunes¹⁰.

⁸ Jeunesse J'écoute « *Analyse sur la cyberintimidation : prise de réalité* », mise à jour 2012 sur l'étude sur la cyberintimidation. 2012, page 9.

⁹ Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. « *Trousse d'activités de sensibilisation à l'intimidation* ». www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/index.html (consulté le 18 novembre 2014). Page 7.

¹⁰ Engagement jeunesse Laval. 2014. « *Connaissance, utilisation et appréciation des services offerts aux jeunes en difficultés de 16 à 24 ans en matière d'éducation, d'emploi et de santé : Constats de la consultation et orientations régionales* ». http://www.forumjeunesselaval.qc.ca/images/70/document/2014_09_02_37208_feuillet-ejl-consultation_sept-2014vf.pdf (consultée en ligne le 17 novembre 2014)



L'environnement familial dans lequel un enfant grandit est intimement associé à l'estime de soi, le développement des compétences sociales, etc. L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 affirme à cet effet qu'« on observe de plus grandes proportions d'élèves affichant des niveaux élevés d'estime de soi, d'efficacité personnelle globale et d'autocontrôle chez ceux qui bénéficient d'un soutien social élevé dans leur environnement familial et d'une supervision parentale élevée [...] Cela a aussi un effet atténuant sur la détresse psychologique et sur la victimisation à l'école ou la cyberintimidation »¹¹.

Le FJL croit qu'une présence et une écoute proactive des parents à l'égard de leurs enfants auront évidemment un impact positif sur ses comportements à l'égard des autres en plus de lui permettre de s'épanouir et de réussir dans les diverses sphères de sa vie. Par exemple, une récente étude, menée par Frank Elgar,¹² professeur à l'Institut des politiques sociales et de la santé de l'Université McGill, démontre que la prise régulière de repas en famille peut protéger des conséquences de la cyberintimidation. Les repas en famille donnent lieu à des échanges et représentent des occasions de soutien social, lesquels contribuent au bien-être des adolescents. À la lumière des données colligées par le professeur Elgar, le contact avec les proches et la communication permet par ailleurs d'atténuer l'anxiété qu'éprouvent les victimes.

¹¹ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec. « L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 ». 2012, page 138.

¹² Elgar, Frank. 2012 « Souper en famille favorise une bonne santé ». <http://www.mcgill.ca/newsroom/fr/channels/news/soupers-en-famille-favorisent-une-bonne-sant%C3%A9-mentale-225489> (page consultée le 17 novembre 2014).



DEUXIÈME THÈME : INTERVENIR EFFICACEMENT POUR CONTRER L'INTIMIDATION

Selon le Forum jeunesse Laval, l'action en amont doit permettre de détecter des manifestations de violence et d'intimidation pour qu'une intervention puisse se mettre en œuvre autour des jeunes victimes et intimidateurs. Le Forum jeunesse Laval croit d'ailleurs que ce sont ces jeunes qui doivent être impliqués et placés au cœur de ces démarches d'intervention.

Impliquer les jeunes dans l'intervention; une condition essentielle à une intervention efficace

Le Forum jeunesse Laval est d'avis que l'intervention en matière de lutte contre l'intimidation auprès des jeunes doit passer par eux, avec le soutien d'adultes significatifs et de professionnels spécialisés, formés et outillés. En effet, le processus doit se faire PAR et POUR les jeunes, incluant les intimidateurs, les victimes et les témoins. Autrement dit, les jeunes doivent faire partie de la solution.

Les jeunes restent avant tout au premier plan pour détecter et signaler des manifestations d'intimidation et le FJL croit qu'ils doivent agir comme des « sentinelles » pour intervenir et, surtout, référer et avoir accès à un adulte significatif et/ou un professionnel spécialisé pour assurer le suivi des interventions.

Il apparaît également fondamental pour le FJL d'encourager et de mettre de l'avant le PAR et POUR les jeunes pour stimuler leur « empowerment » et leur « pouvoir d'agir ». Plus concrètement, le FJL propose plusieurs avenues d'interventions efficaces qui ont donné des résultats probants sur le territoire lavallois. Mentionnons à ce titre l'idée de former des groupes d'entraide par les pairs, de faire appel aux conseils d'élèves et/ou parlements étudiants, de créer « des brigades anti intimidation » dans les cours de récréation, tout cela, dans le but de permettre aux jeunes de se responsabiliser et de développer des habiletés sociales en plus de se mobiliser et d'intervenir directement sur le phénomène de l'intimidation. Un des programmes mentionnés précédemment, soit « Ma cour un monde de plaisir » et les programmes de l'Institut Pacifique, peuvent également aller de pair avec cette idée puisqu'ils permettent d'outiller et d'accompagner les jeunes dans leurs interventions. Ils permettent également aux jeunes « d'accroître leur sens des responsabilités ainsi que leurs sentiments de confiance, de satisfaction et d'accomplissement et ils encouragent l'implication sociale des élèves et contribuent à augmenter leur intérêt à résoudre les conflits dans la justice et le respect de l'autre »¹³.

Enfin, une place et un espace où l'écoute et les échanges sont valorisés doivent être aménagés pour permettre le dialogue entre tous les jeunes, incluant les intimidateurs, les victimes et les témoins réels, virtuels et même potentiels.

¹³Institut Pacifique. « Avantages des programmes ». www.institutpacifique.com, page consultée le 18 novembre 2014.

TROISIÈME THÈME : SOUTENIR LES ACTEURS DANS LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Le Forum jeunesse Laval est d'avis que tous les acteurs de la société, jeunes et moins jeunes, doivent d'abord se sentir concernés afin de pouvoir lutter efficacement contre le phénomène de l'intimidation et de la cyberintimidation. Ainsi, il apparaît nécessaire pour le FJL que ces acteurs soient mieux formés, outillés, et soutenus afin qu'ils puissent agir en amont et intervenir efficacement auprès des jeunes. De plus, des actions intersectorielles et des ressources financières doivent être mises en place pour assurer des résultats probants en matière de lutte contre l'intimidation et contre la cyberintimidation.

Mieux former, outiller et soutenir les intervenants et les parents à l'intimidation et la cyberintimidation et les rendre plus technophiles

De façon plus importante, les ressources intervenant directement dans le parcours de vie quotidienne des jeunes, tels que les enseignants, les éducateurs, les intervenants jeunesse devraient être mieux informées et formées sur l'intimidation et la cyberintimidation dans le cadre de leur formation académique initiale et par le biais de la formation continue pour être à même de mieux définir, détecter, prévenir, intervenir et comprendre les conséquences du phénomène.

Les parents, éducateurs et professionnels doivent aussi contribuer à lutter contre la cyberintimidation en étant mieux informés pour apprivoiser, utiliser et mieux contrôler les nouvelles technologies et plateformes de communication virtuelle que les jeunes utilisent. Ils doivent acquérir les connaissances de base des plateformes d'Internet et des médias sociaux pour assurer un suivi et un soutien auprès des jeunes, en particulier au niveau de la sécurité et des paramètres de confidentialité¹⁴.

Pour ce faire, le FJL recommande la mise en œuvre de campagnes d'éducation populaire sur Internet et les médias sociaux. Un éventail d'actions de communication, par exemple des campagnes publicitaires publiques, des infolettres, des conférences, des ateliers de formation pourraient être mises de l'avant afin de rejoindre les parents et les intervenants. Les différents milieux, professionnels, scolaires, communautaires, municipaux, devraient aussi être appelés à agir en complémentarité pour permettre aux parents de se tenir à jour sur ces nouvelles technologies.

Mettre en place des actions intersectorielles et des ressources financières

Le Forum jeunesse Laval est convaincu que l'intersectorialité, le maintien d'une cohérence dans des actions concertées et la mobilisation de divers acteurs du milieu assureraient des résultats probants et durables dans la lutte contre l'intimidation. Des programmes intégrateurs en matière de lutte contre l'intimidation et en matière de promotion de l'estime de soi et de comportements « prosociaux » auprès des jeunes et des « porteurs » qui prennent en charge leur déploiement, leur suivi et leur évaluation en matière de lutte à l'intimidation seraient des éléments clés pour mener cette lutte efficacement.

¹⁴ Jeunesse J'écoute « *Analyse sur la cyberintimidation : prise de réalité* », mise à jour 2012 sur l'étude sur la cyberintimidation. 2012, page 14.

De plus, aux yeux du FJL, une attention particulière doit également être mise de l'avant pour les jeunes ayant des comportements d'intimidation et perturbateurs qui nuisent au climat scolaire et social. Afin d'intervenir efficacement auprès de ces jeunes, le FJL croit que le milieu scolaire doit collaborer davantage avec des ressources communautaires. Ainsi, la mise sur pied d'initiatives, issues d'un partenariat entre la communauté et l'école pourraient s'avérer une avenue intéressante. Elles viseraient à offrir à ces jeunes des services et un soutien psychosocial afin de leur faire prendre conscience des impacts de leurs actions, et ce, dans le but de développer des comportements « prosociaux ».

CONCLUSION

Enfin, étant partie prenante à plusieurs égards de cette démarche de réflexion, le Forum jeunesse Laval souhaite que les recommandations que contient cet avis trouvent écho dans la réflexion du gouvernement du Québec à l'égard de l'élaboration de son plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation et des actions futures qui en découlera. Le Forum jeunesse Laval aimerait également être tenu informé et impliqué à prendre part au dialogue d'une stratégie nationale en matière de lutte à l'intimidation afin d'engendrer des changements durables au sein de la société pour le bien-être des jeunes de Laval et d'ailleurs.

En guise de conclusion, le FJL réitère qu'il est essentiel que l'enjeu de la lutte à l'intimidation tienne compte des éléments suivants :

- Favoriser l'estime de soi et les comportements « prosociaux » chez les jeunes;
- Mettre l'emphase sur les impacts et conséquences de l'intimidation et de la cyberintimidation et ne pas banaliser ces phénomènes;
- Valoriser et accroître l'implication et l'écoute des parents;
- Impliquer les jeunes dans l'intervention; une condition essentielle à une intervention efficace;
- Mieux former, outiller et soutenir les intervenants et les parents à l'intimidation et la cyberintimidation et les rendre plus technophiles;
- Mettre en place des actions intersectorielles et des ressources financières.